

le Magazine du SIS 68

PROTECTION CIVILE

Exercice européen
et renforts nationaux
et internationaux

P. 6-11



UDSP 68

Le Congrès national
des sapeurs-pompiers
de France

P. 20-21



RETOUR EN ENFANCE

Avec les pompiers à l'échelle
P. 22-23



ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro de notre magazine du SIS 68.

Chacun le constate, les recours aux moyens de la sécurité civile sont à chaque instant plus nombreux. Les sapeurs-pompiers sont confrontés à des défis croissants qui redéfinissent leurs missions. Le changement climatique intensifie la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles – feux de forêt, inondations, crues et tempêtes –, et exige une vigilance et une anticipation accrues.

Parallèlement, les menaces hybrides, telles que les cyberattaques sur les infrastructures critiques et les pandémies rappellent la nécessité d'une adaptabilité constante. Ce panorama dense met en évidence l'importance de la solidarité européenne.

Dans ce paysage marqué par des menaces complexes et interdépendantes, les sapeurs-pompiers incarnent l'esprit de solidarité européenne. La mobilisation conjointe d'équipes transfrontalières est essentielle, comme l'illustre parfaitement la participation des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin à l'exercice « Magnitude 2024 », un exercice européen de simulation sismique, que vous découvrirez dans les pages de ce magazine.

En France, les sapeurs-pompiers sont aussi en première ligne. Les interventions pour secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP) ne cessent d'augmenter en raison notamment des fragilités croissantes de notre système de santé. Autrefois « soldats du feu », désormais « soldats de la vie », et déjà demain « soldats du climat », les sapeurs-pompiers sont au cœur des urgences.

Dans ce contexte de pression opérationnelle, les services d'incendie et des secours sont confrontés à des contraintes budgétaires persistantes et à des enjeux structurels majeurs. Le volontariat, pilier essentiel de la sécurité civile, rencontre des difficultés en termes d'attractivité et de disponibilité. Les travaux du Beauvau de la Sécurité Civile, relancés par le ministre de l'Intérieur, offriront, nous l'espérons tous, un cadre permettant de repenser et renforcer notre modèle de secours.

Le SIS 68 y apportera sa contribution active.

Dans le Haut-Rhin, nos enjeux sont doubles : anticiper les menaces futures tout en garantissant à tous nos concitoyens une réponse du quotidien efficace et adaptée.

L'engagement remarquable des sapeurs-pompiers professionnels, volontaires du Corps départemental ou des Corps communaux et intercommunaux, et du personnel administratif et technique est à cet égard essentiel, et je tiens à saluer la mobilisation de toutes et tous tout au long de cette année olympique 2024.



Renforcer les synergies avec nos Corps communaux et intercommunaux demeure à mes yeux une priorité pour assurer une couverture efficace de l'ensemble du territoire.

Je veux aussi saluer la contribution de très nombreux employeurs privés et publics du département qui, en libérant leurs salariés sapeurs-pompiers volontaires, jouent un rôle déterminant dans le maintien de ce modèle unique de sécurité civile. Vous en saurez plus en feuilletant ce magazine.

Pour répondre à ces défis, le SIS 68 a entrepris la refonte de son Schéma directeur d'analyse et de couverture des risques (SDACR). Si la phase d'analyse est achevée et que les grandes orientations se dessinent, ce chantier reste à finaliser en concertation avec les services de l'Etat, nos élus, ainsi qu'avec les représentants des personnels statutaires et volontaires.

Une attention particulière sera accordée à la réorganisation de la couverture du territoire par les unités opérationnelles de l'agglomération mulhousienne afin d'améliorer notre résilience, notre efficacité et d'anticiper les évolutions démographiques notamment au sein de la métropole.

Enfin, pour que chacun sache quel est le cap pour les cinq années à venir, le projet d'établissement du SIS 68 est en cours de rédaction. Il précisera le cadre stratégique et la nature des effets à obtenir pour les prochaines années.

Avec le soutien et la mobilisation de tous, nous avons la volonté de relever tous ces défis.

Ensemble, nous continuerons à assurer le bien-être et la sécurité de la population haut-rhinoise, tout en consolidant notre modèle unique de sécurité civile dans l'esprit de corps et de solidarité qui nous caractérisent.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser tous mes vœux les plus sincères de bonne santé et de réussite pour 2025, à vous et à vos proches.

Colonel hors-classe Patrice GERBER,
Directeur départemental des services d'incendie
et de secours du Haut-Rhin, Chef de corps départemental
des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin

Le Magazine du SIS 68 - N° 14 - décembre 2024

Revue du service d'incendie et de secours du Haut-Rhin, 7, avenue Joseph-Rey, 68027 Colmar cedex.

Directeur de la publication : M. Frédéric Bierry, Président du conseil d'administration du SIS 68.

Directeur de la rédaction : Colonel hors classe Patrice Gerber. **Comité de rédaction :** Membres du CODIR.

Coordination : Justine Fuhrer - service communication du SIS 68. **Ont contribué à ce numéro :** Ltn Samuel Ammann, Nathalie Boucard, Cdt Joël Didierjean, Lcl Bruno Ducarouge, Justine Fuhrer, Lcl Christophe Marchal, Lcl Benoît Milanese, Mcdt Jacques Schmitt, Cdt Jacky Walter. **Photographies et illustrations :** Samuel Ammann, Basile Culot, Joël Didierjean, Kévin Farjon, Maxence Ferrah, Justine Fuhrer, Noémie Kuentz, Guillaume Lang, Nicolas Mathieu, Sarah Stinner, Olivia Vonthron, Jacques Schmitt, Jacky Walter.

Mise en page et Impression : Freppel Imprimeur, Wintzenheim  **Tirage :** 1300 exemplaires.

PASSATIONS DE COMMANDEMENT DU CS LAPOUTROIE ET DU CPI FRÉLAND SAMEDI 4 OCTOBRE 2024

Cérémonie émouvante et solennelle le samedi 4 octobre, sur la place du village de Lapoutroie, en présence de nombreux élus, autorités, amis et familles ainsi qu'une foule venue très nombreuse assister à cet événement important pour le Pays Welche : le Centre de Secours de Lapoutroie et le Centre de Première Intervention de Fréland ont changé de chefs.

Le Lieutenant Lionel VILMAIN a pris les rênes du centre de secours de Lapoutroie, tandis que le Sergent Joël BADINA devient le nouveau chef de corps à Fréland. Les insignes de chef de centre leur ont été remis par le directeur.

Cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage au **Capitaine DEMOULIN**, qui, après 46 années de service dévoué, a quitté le service actif. En reconnaissance de son engagement exemplaire, il a été promu au grade de commandant honoraire. Son parcours a été unanimement salué pour sa rigueur, son dévouement et son humanité, suscitant une profonde gratitude et de vifs remerciements de la part de tous.

LE CENTRE DE SECOURS DE MUNSTER A CHANGÉ DE CHEF

Le capitaine Raoul JOOS, chef de centre depuis 2014, a passé la main au **lieutenant Ludovic ANTOINE**, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue le vendredi 6 décembre 2024.

A noter :

• **Le capitaine Bernard LANG**, chef du **centre de secours de Rouffach** depuis 2018, a passé la main au **lieutenant Gilles HECHINGER** en octobre dernier.

• **Le lieutenant Gilles NAVILIAT** a pris la tête du **centre de secours d'Ottmarsheim** en décembre 2024. Il prend le relais du **capitaine Cédric BURNER**.



CORPS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

• CPI (centre de première intervention) de Sundhoffen,

le 15 juillet : l'adjutant-chef Lionel SIGRIST succède à l'adjutant-chef Norbert FINCK.

• CPI de Follensbourg

le 25 juillet : le sergent-chef Antoine BAUMANN succède au lieutenant Philippe WANNER.

• CPI de Biesheim

le 21 septembre : le sergent Julien BAUMANN devient chef de corps.

• **CPI d'Aspach-Michelbach** : l'adjutant-chef Frédéric SCHUBNEL succède au lieutenant Thierry GWINNER.

• CPI de Sausheim

le 1^{er} octobre : le sergent-chef Florian FOERNBACHER succède au lieutenant Emmanuel



Un grand merci à tous les visiteurs, aux participants, ainsi qu'aux partenaires qui ont permis la réussite de cette manifestation.

BEAU SUCCÈS POUR LES PORTES OUVERTES DU CSR CERNAY-WITTELSHEIM !

Depuis son inauguration en 2019, le public n'avait plus eu accès au Centre de secours renforcé de Cernay-Wittelsheim, et l'attente était forte.

Les portes ouvertes organisées le week-end du 12 et 13 octobre 2024 ont tenu toutes leurs promesses : un public nombreux,

des ateliers et démonstrations variés, des expositions de qualité. La date n'avait pas été choisie au hasard : le 13 octobre a lieu la journée nationale de la résilience. Ainsi, chaque visiteur a pu s'enrichir de connaissances et de compétences, et saura désormais être le premier acteur de sa propre sécurité.



FORMATION : LES ÉLUS LOCAUX SENSIBILISÉS À LA GESTION DE CRISE

Dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience, qui a lieu chaque année le 13 octobre, le SIS 68 a organisé une formation intitulée «Sensibilisation des élus et cadres territoriaux à la gestion de crise» les 14 et 15 octobre 2024. Cette initiative, portée par le Groupement du développement du volontariat et de l'engagement citoyen (GDVEC), vise à renforcer la capacité des élus et des cadres territoriaux à faire face aux situations de crise dans leurs communes.

Deux jours de formation intensifs encadrés par l'ENSOSP

L'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) a détaché deux formateurs spécialisés en gestion de crise pour encadrer cette formation. Ces experts ont partagé leur savoir-faire avec les participants en abordant les concepts fondamentaux de la gestion de crise, en lien avec l'organisation territoriale des secours, et en proposant des exercices immersifs dans un poste de commandement communal (PCC).

Le 14 octobre, une quinzaine d'officiers du SIS 68, à la fois professionnels et volontaires, ont participé à

une première journée de formation. Ils ont été formés sur les outils et méthodes nécessaires pour gérer des situations de crise au niveau local, renforçant ainsi leur capacité à encadrer et assister les autorités locales en cas de catastrophe.

Le lendemain, le 15 octobre, 20 représentants des collectivités, dont des maires et des adjoints en charge de la sécurité et cadres territoriaux, mais aussi un cadre préfectoral, ont rejoint cette formation. Après un accueil par le colonel hors classe Patrice GERBER, les participants ont ensuite été encadrés et accompagnés dans des exercices pratiques de gestion de crise par les officiers du SIS 68 formés la veille.

Des exercices immersifs pour mieux appréhender la gestion de crise

L'une des particularités de cette formation résidait dans l'utilisation d'exercices immersifs. Le programme s'articulait autour de plusieurs thématiques clés, allant de l'organisation territoriale de la gestion de crise jusqu'à la mise en œuvre pratique des plans communaux de sauvegarde (PCS).

Ces derniers ont permis aux participants de se plonger dans des simulations réalistes, confrontant des postes de commandement communaux (PCC) à des scénarios élaborés en amont. Grâce à ces exercices, les élus ont pu expérimenter en temps réel les décisions à prendre en situation d'urgence, comme l'évacuation de zones à risque ou la coordination avec les services de secours.

Ces simulations ont également permis d'aborder les interactions entre les différents acteurs (préfecture, sapeurs-pompiers, forces de sécurité publique, etc.) pour une gestion coordonnée et efficace des crises.



Prolongement de l'initiative dans les territoires

Le succès de cette initiative a montré l'importance cruciale des sapeurs-pompiers dans la gestion des crises territoriales. Fort de cet élan, le SIS 68 souhaite prolonger ces actions dès 2025 en proposant des sessions décentralisées au profit des communes et intercommunalités du Haut-Rhin. L'objectif est de sensibiliser encore davantage d'élus locaux et de renforcer la résilience des territoires face aux risques.

Un service d'incendie et de secours au cœur de la résilience territoriale

Cette initiative du SIS 68 illustre une fois de plus le rôle central des sapeurs-pompiers dans la gestion des crises territoriales. En tant qu'acteurs de première ligne, les sapeurs-pompiers jouent un rôle clé dans l'assistance aux autorités locales et la protection des populations. Leur expertise, combinée à des actions de formation comme celle-ci, contribue à renforcer la résilience des territoires face aux crises. Le SIS 68 se positionne ainsi comme un partenaire incontournable des collectivités locales, offrant un appui stratégique et opérationnel indispensable pour garantir la sécurité et la sauvegarde des citoyens dans les situations d'urgence.



3 QUESTIONS

À MONSIEUR MATHIEU AMOUROUX – DIRECTEUR DES SÉCURITÉS À LA PRÉFECTURE :

Vous avez participé à la formation des élus et cadres territoriaux à la gestion de crise, qui avait été organisée par le SIS 68 et l'ENSOSP le 15 octobre dernier.

Nouvellement nommé Directeur des sécurités à la Préfecture du Haut-Rhin, en quoi cette formation vous a-t-elle semblé intéressante ?

Cette formation m'est apparue très pertinente, d'abord dans le cadre de ma récente prise de fonctions, le poste que j'occupe incluant un volet sécurité civile, en plus de la sécurité intérieure et de la sécurité routière. Ensuite, de par la variété du public concerné (élus, dont des adjoints à la sécurité, DGS) et la qualité des intervenants formateurs spécialisés de l'ENSOSP. L'exercice de mise en situation était particulièrement formateur pour acquérir les bons réflexes en temps de crise et aider les participants à garder leur sang-froid.

La loi Matras prévoit la mise en œuvre de plans intercommunaux de sauvegarde (PICS). Cette formation devrait-elle mettre l'accent sur cette nouvelle disposition ?

La loi Matras date de 2021, mais les échanges ont démontré que les élus étaient encore très demandeurs de précisions sur ses implications concrètes dans leurs communes. La question de l'articulation des PICS avec les PCS a notamment été posée à plusieurs reprises. En marge de la formation, j'ai moi-même orienté certains élus vers le bureau de défense et de sécurité civile de la préfecture, dont l'une des missions est, précisément, d'accompagner les communes à mieux appréhender ce type de dispositif.

Cette formation est amenée à être reconduite, quelles seraient les thématiques particulières qui, selon vous, devraient être mises en avant ?

Dès lors que les maires et leurs adjoints constituent le premier public visé, il me paraîtrait important d'axer une future formation sur le risque inondation, principal risque naturel majeur dans le Haut-Rhin. Il me semble que de cette manière, la formation permettrait d'être – encore plus qu'elle ne l'est déjà – au plus près des attentes des participants.





UNE PARTICIPATION INÉDITE DU SIS DU HAUT-RHIN À UN EXERCICE INTERNATIONAL USAR

Commandant Joël DIDIERJEAN

Au mois d'octobre 2024, l'exercice Magnitude a rassemblé près de 1000 participants dont un détachement de 13 sapeurs-pompiers du SIS du Haut-Rhin. Cet exercice qui a nécessité près d'un an d'intenses préparatifs a été financé par l'Union Européenne et organisé par le Land du Bade-Wurtemberg.

Un scénario plausible

Nous sommes le jeudi 24 octobre 2024 et à 5h51 du matin, un tremblement de terre d'une magnitude de 6,9 sur l'échelle de Richter frappe la région de Karlsruhe. D'une puissance équivalente au séisme qui a détruit Bâle en 1356, celui-ci engendre l'effondrement de nombreux bâtiments et provoque des effets collatéraux notables. Parmi ceux-ci, des incendies, des fuites de produits toxiques ou encore une pollution des réseaux de distribution d'eau potable sont recensés.

Devant l'ampleur du nombre de victimes et des dégâts occasionnés, les autorités allemandes sollicitent rapidement l'aide internationale. Ainsi et pour la première fois dans ce type d'exercice à grandeur réelle, deux différentes procédures de demande d'aide internationale sont mises en œuvre.

Une demande d'assistance à deux niveaux

Tout d'abord, le mécanisme européen de Protection civile (MPCU) est activé. Les secours envoyés sont alors constitués d'équipes qui détiennent une qualification de l'Union Européenne (appelée « module ») ou des Nations Unies (INSARAG). La réponse est alors hautement coordonnée, mais peut se révéler longue à mettre en œuvre, en recourant notamment à des équipes provenant de pays lointains et arrivant souvent par voie aérienne.

Une seconde voie a été testée lors de cet exercice, celle qui repose sur des accords bilatéraux entre pays transfrontaliers. En fonction de la localisation du sinistre, cette procédure peut permettre de compter sur des moyens rapidement mobilisables par voie terrestre. En ce qui concerne le SIS du Haut-Rhin, le Land du Bade-Wurtemberg contacte la préfecture qui valide la demande d'assistance et la transmet au SIS pour analyser l'opportunité d'une participation aux secours.



Une réponse opérationnelle du SIS à concevoir

Afin d'identifier des axes de progrès dans sa préparation opérationnelle pour répondre à une telle demande d'assistance, le SIS s'est fixé plusieurs objectifs au travers de sa participation à l'exercice.

Ainsi, le SIS 68 a choisi d'être autonome durant l'exercice que ce soit en terme d'hébergement et de restauration, de carburant, de communication ou encore d'accès à des sanitaires. Cet aspect est primordial, afin, en situation réelle, de ne pas faire peser une contrainte supplémentaire sur un pays déjà en proie à une crise.

De plus, le détachement du SIS s'est préparé à intégrer du mieux possible un dispositif international anglophone très normé et qui utilise des outils de gestion de crise spécifiques. Au-delà des dispositifs et des outils à maîtriser, l'équipe du SIS 68 a également œuvré afin de trouver le bon positionnement auprès des unités certifiées et rompues à ce genre d'exercice (UIISC, équipes grecque, autrichienne et suisse).

Concrètement sur le terrain

Afin de pouvoir répondre efficacement aux mises en situations, le détachement du SIS 68 était constitué d'une unité USAR, de 2 équipes cynotechniques et d'un médecin USAR.

Quatre heures après leur départ depuis Colmar, les sapeurs-pompiers du SIS 68 étaient d'ores et déjà engagés dans les recherches de victimes aux côtés du THW et des spécialistes USAR allemands. Trois heures plus tard, le camp de base était opérationnel.

Ainsi, durant 36 heures d'exercices, l'ensemble des secouristes se sont entraînés à extraire des victimes de bâtiments effondrés, les identifier, organiser leur évacuation vers des structures hospitalières, mettre en œuvre des modules de purification d'eau ou encore lutter contre des pollutions chimiques.



Quelles conclusions peut-on en tirer ?

La participation du SIS68 s'est révélée extrêmement enrichissante à tous points de vue. Les objectifs fixés ont pu être atteints grâce aux personnels du SIS qui, de près ou de loin, ont œuvré pour placer le détachement du SIS dans de bonnes conditions opérationnelles et logistiques.

Face à l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes et à leurs conséquences imprévisibles, il devient indispensable de renforcer la préparation du SIS pour faire face aux demandes croissantes de renforts. Plusieurs pistes seront explorées pour renforcer la capacité du SIS à se projeter en colonne de renfort, ainsi qu'à répondre efficacement aux besoins d'accueil des secours extérieurs. L'accent sera particulièrement mis sur la préparation des dispositifs permettant une mobilisation rapide dans le cadre des renforts, avec des ressources adaptées pour assurer la disponibilité, l'interopérabilité et l'efficacité opérationnelle de nos équipes, tant en France qu'à l'étranger.





FOCUS SUR L'ÉQUIPE MÉDICALE SPÉCIALISÉE USAR

Médecin commandant Jacques SCHMITT

Les interventions en milieux effondrés ou instables exigent une technicité exceptionnelle des sapeurs-pompiers de l'Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche (USAR). En complément de ces spécialistes, l'équipe médicale USAR joue un rôle crucial. Dans ce contexte particulier de prise en charge des victimes, une équipe de la Sous-direction Santé spécialisée USAR est opérationnelle depuis 2007.

Actuellement, ce sont quatre infirmiers et deux médecins, qualifiés USAR1 et/ou certifiés INSARAG qui composent l'équipe. Ce groupe intervient en tant que soutien sanitaire d'une colonne USAR et peut être projeté sur le terrain afin de prendre en charge une victime ou d'organiser un dispensaire en cas de catastrophe internationale.

Dans ces environnements hostiles, les défis sont nombreux : faible luminosité, positions inconfortables des victimes et risques structurels ou environnements. Les soignants doivent administrer des traitements parfois complexes directement sur place, souvent pendant de longues heures avant que le sauvetage puisse aboutir. Leur expertise est essentielle pour limiter les risques de blessures secondaires, notamment lors des opérations de levée de charges.

Les pathologies médicales rencontrées en situation USAR :

- Blessures par écrasement et crush syndrome
- Polytraumatisme, empalement, plaies pénétrantes et fractures ouvertes
- Blessures par explosion
- Brûlures
- Impactions de poussières dans les voies respiratoires
- Hypothermie
- Choc (hémorragique, septique, hypovolémique par déshydratation, etc.)
- Agitation et troubles de l'état de conscience
- Douleurs
- Pathologies médicales préexistantes



Les missions de l'équipe médicale USAR :

- Soins des membres de l'équipe USAR (y compris les chiens de recherche, en l'absence de vétérinaire) ;
- Prise en charge des victimes coincées dans les décombres ;
- Soins médicaux lors du transport des victimes du terrain vers un établissement de soins en l'absence de SMUR ;
- Apport de conseils santé au conseiller technique départemental USAR ;
- Participation aux réunions USAR ;
- Formations SSUAP USAR pour les membres de la spécialité.

Par ailleurs, les membres de l'équipe médicale USAR peuvent être projetés sur des terrains de catastrophes internationales. La maîtrise de l'anglais est alors nécessaire.



La formation annuelle comprend environ 30 heures, avec des modules sur le port de l'appareil respiratoire isolant (ARI), le sauvetage avec LSPCC, et le secourisme canin. L'équipement biomédical, tel que scopes, échographes portables ou dispositifs de réchauffement, est spécialement adapté à ces contextes.



TÉMOIGNAGE : MIKAEL ROBERT-FELLMANN, INFIRMIER SPÉCIALISTE USAR

« Infirmier de santé au travail sur site industriel et infirmier SPV dans le Sundgau, il existait une possibilité que je doive soigner dans des décombres en cas d'explosion ou que je doive porter assistance à un concitoyen paysan coincé dans un silo à grain. C'est ainsi que sous l'impulsion du médecin commandant Jacques Schmitt, j'ai postulé pour intégrer l'équipe SSSM USAR. Mon passif d'infirmier dans les forces armées avec la projection sur des théâtres d'opérations extérieures sous commandement de l'OTAN m'ont aidé dans ma candidature, la rusticité et la pratique de l'anglais opérationnel ayant fait partie de ma formation initiale.



Aujourd'hui je suis épanoui d'avoir pu acquérir les compétences et connaissances propres à la doctrine USAR. Au-delà de l'ouverture d'un engagement opérationnel supplémentaire, cette spécialité est aussi enrichissante pour accomplir l'une de mes missions d'ISP qui n'est autre que le soutien sanitaire opérationnel. Connaître les techniques, le matériel, les contraintes liés à la spécialité me rendent plus efficient et légitime dans mon conseil au commandement quant à la préservation de la santé des sapeurs-pompiers engagés sur ce type d'intervention. »

GLOSSAIRE

CTD :

conseiller technique départemental

INSARAG :

International Search and Rescue Advisory Group

LSPCC :

lot de sauvetage et de protection contre les chutes

SSUAP :

Secours et soins d'urgence aux personnes

USAR :

Unité de sauvetage, d'appui et de recherche



DES OFFICIERS DE LIAISON ANGLOPHONES DU SIS 68 ENCADRENT DES MODULES EUROPÉENS DE PROTECTION CIVILE

Commandant Joël DIDIERJEAN

Dans le cadre du Mécanisme de Protection Civile de l'Union Européenne (MPCU), les commandants Julien TESNIERE et Joël DIDIERJEAN, sur proposition de la Direction du SIS 68, ont été missionnés par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) afin d'assurer l'accueil des sapeurs-pompiers roumains et slovènes, respectivement positionnés au SDIS des Pyrénées Orientales et à l'ENSOSP lors de la période estivale.

Qu'est-ce que le MPCU ?

Le mécanisme européen de protection civile permet de proposer une assistance coordonnée à un Etat soumis à une situation de crise à travers le monde. Ainsi, ce dispositif aide un Etat lorsqu'il ne dispose pas des moyens matériels et/ou humains suffisants pour réagir rapidement et efficacement face à une situation d'urgence. Il vise à protéger les citoyens européens en cas de catastrophe mais aussi à étendre la solidarité de l'Union Européenne au-delà de ses frontières.

Ainsi, en début d'année 2024, la France a pu bénéficier de cette solidarité dans le cadre des inondations qui ont sévèrement touché le Nord et le Pas de Calais. A ce titre, 3 modules de pompage de grande capacité provenant des Pays-Bas, de Tchéquie et de Slovaquie ont été déployés en France.

Lors de la période estivale plusieurs modules européens ont tour à tour participé aux renforts préventifs feux de forêt dans le sud de la France, aux côtés des colonnes mobiles de renfort zonales.

A contrario, La France a notamment apporté son soutien à la Grèce au début du mois d'août en envoyant un détachement constitué de moyens des UIISC, de sapeurs-pompiers civils mais aussi de Canadair.

Comment fonctionne le MPCU ?

Lorsqu'un Etat mobilise le MPCU, la Commission européenne envoie aux pays participants une demande afin de savoir s'il leur est possible de venir en aide à l'Etat en difficulté.

Les Etats participants annoncent les moyens qu'ils sont en mesure d'apporter à l'Etat en utilisant le Système de communication et

d'information d'urgence (CECIS). Le Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC), qui constitue le cœur opérationnel du MPCU, se charge ensuite d'inventorier les moyens disponibles et de coordonner l'acheminement de l'aide mise à disposition.

Quel intérêt pour le SIS du Haut-Rhin ?

L'acculturation progressive au MPCU par les cadres de l'établissement constitue une réelle plus-value opérationnelle dont l'objectif final est d'anticiper l'accueil puis d'accompagner des modules européens qui seraient en transit dans le département ou en cas d'événement catastrophique impactant le Haut-Rhin.

En outre, chaque échange avec des sapeurs-pompiers issus d'autres pays constitue une opportunité unique de comparer nos procédures opérationnelles et nos équipements afin d'améliorer nos pratiques.



JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 : LES SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN AU CŒUR DU DISPOSITIF NATIONAL

Durant l'été 2024, le Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin a contribué activement au dispositif national de sécurité civile pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Cinq détachements composés de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires se sont succédés pour assurer des missions opérationnelles essentielles.

Retour sur une expérience marquante.

Les détachements haut-rhinois ont été déployés dans les Yvelines, deuxième territoire d'accueil des épreuves olympiques après Paris. Placés sous la coordination nationale, ils ont renforcé les dispositifs de sécurité contre les risques NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique) et assuré un soutien opérationnel.

Le commandant Alain WOLF, chef du premier détachement et officier de liaison, souligne une organisation rigoureuse :

« Les moyens étaient positionnés stratégiquement entre le CIS de Poissy, pour le risque radiologique et chimique, et le CIS de Montigny-le-Bretonneux, dédié à la gestion des risques d'attentat sur les sites olympiques. Tout était millimétré, des briefings quotidiens à la logistique, pour garantir l'efficacité et le bien-être des agents. »

Chaque détachement a vécu une expérience enrichissante sur le plan humain.

Le lieutenant Franck RICHARD, chef du second détachement, raconte :

« Les échanges avec les équipes locales et les autres SDIS nous ont permis d'apprendre et de partager nos pratiques. Au-delà des interventions, les moments de cohésion, comme une soirée tartes flambées organisée par notre équipe, ont renforcé nos liens. »

Le capitaine Thierry OBERLIN, à la tête du troisième détachement, met en avant l'accueil remarquable du SDIS 78 :

« Que ce soit au CSP de Poissy ou sur les autres sites, l'intégration des équipes et les visites techniques – comme celle de la plus grande station d'épuration d'Europe – ont marqué nos agents. Nous avons également pu profiter de temps de repos pour découvrir les épreuves olympiques. »

La participation du SIS 68 s'est poursuivie durant les Jeux Paralympiques. Les détachements étaient répartis entre les sites de Montigny-le-Bretonneux et de Poissy.

Le lieutenant Alexandre DOLBEC, responsable du quatrième détachement, témoigne :

« Les formations sur le terrain et les activités sportives prévues durant les gardes ont permis de maintenir un haut niveau de préparation. La collaboration avec d'autres SDIS, comme celui de la Côte-d'Or, a été particulièrement enrichissante. »

Pour conclure, **le capitaine Gilles HIGELIN**, qui a commandé le dernier détachement, exprime sa satisfaction :

« L'engagement des équipes a été exemplaire, nous avons su mener nos missions avec efficacité. Mention spéciale au SDIS 78 pour son accueil exceptionnel. »

Les Jeux de Paris 2024 ont été l'occasion pour les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin de participer à un événement historique tout en renforçant leur expertise opérationnelle. Les valeurs de solidarité, d'engagement et de professionnalisme ont été au cœur de leur mission.

Bravo à toutes les équipes mobilisées pour leur dévouement et leur contribution à la réussite de ce dispositif !



LE VDRONE, UN VÉHICULE POUR L'UNITÉ DRONE

Ce Peugeot Expert de 5,3 m³ facilite le travail de l'équipe. Vecteur de transport, il permet le déplacement de l'Unité Drone, accompagnée de ses matériels (trois drones, une manche à air, un anémomètre, du matériel de balisage, toute la connectique nécessaire à l'enregistrement et à la retransmission d'images).

Son convertisseur 12V/220V et son groupe électrogène assurent le rechargement des batteries des drones en toute autonomie. Ils assurent également l'alimentation en électricité d'un écran HD d'analyse d'images et de la radio VHF pour veiller les fréquences aériennes.



Ce "VDRONE" est remisé au CSP de Colmar.

Son acquisition a été rendue possible grâce à une subvention du «Fonds vert - France nation verte» au titre de la prévention des feux d'espaces naturels.



POWER FOR RESCUE : LA SOCIÉTÉ ECOFLOW PARTENAIRE DE L'ÉQUIPE CYNOTECHNIQUE DU SIS 68

Dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), la société EcoFlow a lancé cette année son projet « Power For Rescue ». Engagée pour soutenir les équipes de secours, EcoFlow a choisi de s'associer au Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin en fournissant gratuitement des équipements innovants pour améliorer les conditions d'intervention de notre équipe cynotechnique.

Le SIS 68 compte actuellement cinq maîtres-chiens et sept chiens spécialisés, entraînés pour intervenir dans des missions de recherche de personnes égarées, ensevelies, ou même immergées. Lors de ces interventions, souvent dans des conditions extrêmes, il est essentiel de pouvoir assurer le bien-être et la sécurité des chiens. Grâce à ce partenariat, EcoFlow met à disposition une série d'équipements permettant de réguler la température des véhicules et de garantir le confort des chiens, quelles que soient les conditions climatiques.

Dans le cadre de ce projet, EcoFlow cède gracieusement au SIS 68 un ensemble de matériel comprenant :

- Un climatiseur portable EcoFlow WAVE 2 avec batterie, d'une valeur de 1 599 € TTC
- Une station électrique portable EcoFlow DELTA Max 2000, d'une valeur de 1 299 € TTC
- Une station électrique portable EcoFlow RIVER 2 Pro, d'une valeur de 699 € TTC
- Un réfrigérateur portable EcoFlow GLACIER avec batterie, d'une valeur de 1 198 € TTC.

Le total de ces équipements s'élève à 4 795 € TTC. La cession de ces équipements par EcoFlow au SIS 68 aura pour objet d'améliorer les conditions de repos des chiens de l'équipe cynotechnique.



LE SIS 68, TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

Lieutenant-colonel Benoît MILANESI

Vous êtes maire d'une commune du Haut-Rhin ou président d'un EPCI, le Service d'incendie et de secours du Haut-Rhin est à vos côtés en matière de direction des opérations de secours, de prévision, de prévention des risques et d'engagement citoyen.

Dans le cadre de leurs compétences, les services d'incendie et de secours (SIS) exercent les missions suivantes :

- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- La protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement ;
- Les secours et les soins d'urgence aux personnes ainsi que leur évacuation, lorsqu'elles :
 - sont victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ;
 - présentent des signes de détresse vitale ;
 - présentent des signes de détresse fonctionnelle justifiant l'urgence à agir.

LE SIS 68 EST À VOS CÔTÉS !



Vous êtes maire d'une commune du Haut-Rhin ou président d'un EPCI, le Service d'incendie et de secours du Haut-Rhin est à vos côtés en matière de direction des opérations de secours, de prévision, de prévention des risques et d'engagement citoyen.



L'opérationnel

- Le maire, directeur des opérations de secours (DOS)
- La gestion de crise dans le domaine de la sécurité civile
- L'évolution du territoire et prise en compte du risque de feux d'espaces naturels
- La défense extérieure contre l'incendie
- L'organisation des secours

Le territoire

- Les interlocuteurs
- Le soutien et l'accompagnement des CPI
- La formation

La prévention

- Le suivi et la mise en conformité des établissements recevant du public (ERP)
- Les commissions de sécurité

Le volontariat et l'engagement citoyen

- Agent territorial et sapeur-pompier volontaire : un atout pour la collectivité

Les finances

- Contributions



SAPEURS
POMPIERS
HAUT-RHIN



INCENDIE
SECOURS

LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU HAUT-RHIN EST VOTRE CONSEILLER DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

1

La prévention des risques incendie dans les ERP

La prévention est un ensemble de mesures techniques et administratives visant à éviter l'éclosion d'un feu, et à limiter sa propagation, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens tout en permettant une évacuation rapide et sûre, et en facilitant l'intervention des secours.

Le Groupement de prévention des risques incendie (GPRI) réalise ainsi les visites et les études d'autorisation d'urbanisme des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH). Le GPRI étudie également les dossiers relatifs à la prévention industrielle (dont les installations classées pour la protection de l'environnement) et à l'habitation.

Les préventionnistes assurent un rôle de conseil auprès des services de l'Etat, des collectivités, des maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, exploitants et organismes de contrôle, tant dans la phase de conception des ouvrages que dans leur mise aux normes de sécurité incendie.



prevention.direction@sdis68.fr

2

La défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Le service public de D.E.C.I. est une compétence de collectivité territoriale attribuée à la commune (article L.2225-2 du C.G.C.T.). Il est placé sous l'autorité du maire et il est décrit à l'article R.2225-7 du C.G.C.T. Ce service est transférable à l'E.P.C.I. Il est alors placé sous l'autorité du président d'E.P.C.I.

Dans ce cadre, le SIS 68 :

- 🔥 définit des règles objectives en matière de dimensionnement et de distance des besoins en eau pour chaque type de risque ;
- 🔥 propose des solutions techniques efficaces, sûres et économiquement acceptables, à mettre en place pour améliorer la couverture incendie ;
- 🔥 apporte une aide aux maires et directeurs d'établissement pour la réalisation d'une D.E.C.I. conforme et facilement utilisable par les services d'incendie et de secours ;
- 🔥 propose des documents types visant à faciliter et à améliorer le suivi des points d'eau incendie (de leur création à leur suppression).



deci@sdis68.fr

3

Le soutien et l'accompagnement des corps communaux non intégrés (CPINI)

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (DD SIS) dispose des moyens des centres d'incendie et de secours, qu'ils soient communaux, intercommunaux ou départementaux, pour l'exercice des missions des SIS. Il peut être chargé par le préfet ou le maire de mettre en œuvre tout autre moyen public ou privé qui serait mis à sa disposition par ces autorités de police.

Dans le cadre de ses missions et afin de garantir l'efficacité des services, le DD SIS procède, ou fait procéder, par les chefs de compagnie, au contrôle régulier du potentiel opérationnel des CPINI.

Les contrôles portent sur les éléments permettant de juger la capacité opérationnelle du corps et notamment :

- 🔥 les ressources humaines (effectifs, aptitude médicale, disponibilité) ;
- 🔥 la formation (formation initiale, formation continue...) ;
- 🔥 la logistique (infrastructure, parc roulant, équipement...).



groupement.GCUO@sdis68.fr

LE VOLONTARIAT, L'ENGAGEMENT CITOYEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS

Agent territorial et sapeur-pompier volontaire : un atout pour la collectivité

Les agents territoriaux qui sont également sapeurs-pompiers volontaires apportent une double compétence à la collectivité. D'une part, ils possèdent les compétences professionnelles spécifiques à leur poste au sein de la collectivité (gestion, administratif, technique, etc.), et d'autre part, ils disposent des connaissances et des compétences liées au secours d'urgence et à la gestion des situations de crise. Cette polyvalence enrichit le service public, favorisant une meilleure prise en charge des situations complexes.

Le Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin (SIS 68) propose aux agents des collectivités de s'engager comme sapeurs-pompiers volontaires. Cet engagement permet non seulement de contribuer à la sécurité au sein de la collectivité, mais aussi de développer des compétences techniques et humaines valorisables dans tous les domaines professionnels.

- 🔥 Développement de compétences : Les agents acquièrent des savoir-faire en matière de secours, de prévention et de gestion de crise.
- 🔥 Renforcement du service public : La double compétence des agents améliore la réactivité et l'efficacité des services municipaux en situation d'urgence.
- 🔥 Promotion de l'engagement citoyen : L'exemple des agents volontaires encourage la participation active des citoyens à la vie de la collectivité.

L'appui du SIS 68 à l'engagement citoyen

En matière d'engagement citoyen, le SIS 68 apporte un soutien aux collectivités. Il offre des conseils pour sensibiliser les populations aux gestes et comportements qui sauvent, ainsi qu'à la prévention des incendies domestiques. De plus, le SIS 68 peut, dans certains cas, prêter du matériel pédagogique et aider à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation envers la population. Ce soutien renforce la culture de sécurité au sein de la collectivité et encourage les citoyens à devenir acteurs de leur propre sécurité.

Le soutien des élus et des cadres territoriaux en matière de gestion de crise

Le SIS 68 aide les élus et cadres territoriaux pour renforcer leur capacité à faire face aux situations de crise. Conscient des enjeux majeurs liés à la sécurité et à la gestion des risques au niveau local, le SIS 68 propose des formations pratiques et immersives, spécifiquement conçues pour les décideurs territoriaux. Ces actions visent à doter les élus des compétences nécessaires pour anticiper, gérer et résoudre efficacement les crises sur leur territoire, en leur fournissant des outils concrets, des exercices réalistes et des retours d'expérience enrichissants. En collaborant étroitement avec les acteurs locaux, le SIS 68 contribue à bâtir une culture commune de résilience et de sécurité.



groupement.volontariat@sdis68.fr





ENGAGEMENT DIFFÉRENCIÉ : POINT D'ÉTAPE ET PERSPECTIVES

Lieutenant-colonel Bruno DUCARGOUGE

L'engagement différencié pour les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) a été mis en place au SIS 68 par délibération du 13 avril 2023. L'objectif principal de ce dispositif était de permettre d'engager des nouveaux SPV sur la seule mission secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP). Il s'adresse à des profils de candidats qui ne souhaitent ou ne peuvent pas rentrer par la filière trois missions. Un an après son lancement, il est temps d'en dresser un premier bilan et de tracer les perspectives d'évolution.

Pourquoi un engagement différencié ?

Face à une érosion progressive du volontariat et une augmentation des missions SSUAP – représentant aujourd'hui plus de 80 % des interventions – le SIS 68 a innové.

! L'objectif ?

Mieux répartir la charge de travail et éviter l'épuisement des SPV tout en pérennisant notre potentiel opérationnel sur cette mission.

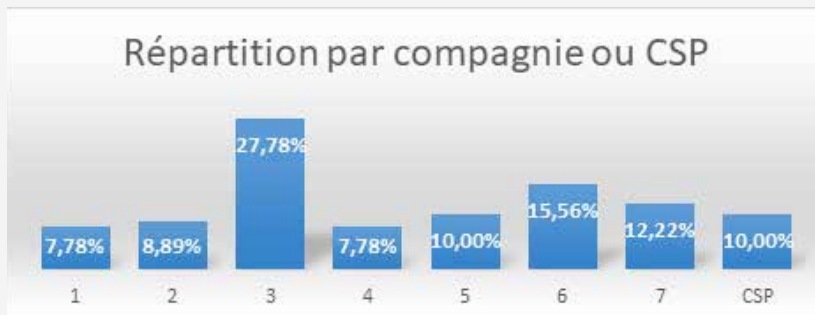
Un atout majeur de cette filière est la rapidité de la formation. Un SPV communal peut être opérationnel en 5 jours et demi pour des missions de prompt secours, et un SPV départemental en 13 jours et demi pour devenir équipier SSUAP.

Bilan après un an :

des chiffres encourageants

Le dispositif d'engagement différencié est en phase active depuis un an. C'est au total 105 personnes qui ont été intéressées par cette forme d'engagement. Si 15 personnes ne sont pas arrivées à la fin du processus de recrutement, 90 ont suivis tout ou partie du cursus, dont 77% de femmes et 23% d'hommes âgés en moyenne de 30 ans.

🔥 Répartition géographique et type d'affectation :



🔥 Répartition par type d'affectation :

- Corps départemental : 56%
- Corps communaux : 41%
- Double affectation : 3%

Perspectives d'évolution :

Le dispositif de recrutement et de formation initiale de cette filière « engagement différencié » semble efficace et stabilisé. Il nous faut maintenant imaginer la filière dans sa globalité. Nous devons pouvoir proposer une politique d'avancement des SPV qui auront intégré cette filière. Il en va de même des SPV actuellement dans la filière toutes missions et qui souhaiteraient basculer vers la filière SSUAP soit par choix soit suite à une inaptitude médicale.

Il est à noter que le dispositif réglementaire actuel est incomplet et ne répond pas à tous les profils. Néanmoins, des propositions seront présentées aux instances prochainement, visant à préciser les conditions d'avancement et de formation propres à cette filière. Il conviendra également de statuer sur les passerelles entre la filière toutes missions et cette filière SSUAP.

Enfin cette filière devra obligatoirement être prise en compte lors de la révision de nos documents structuraux que sont le règlement opérationnel et le règlement intérieur du SIS 68 pour appréhender les problématiques d'effectifs, de grade, de fonction et de potentiel opérationnel journalier (POJ).



Progression dans le cursus de recrutement et de formation :

Nous constatons que le dispositif est actif sur l'ensemble du territoire. Avec presque 60% des recrues, ce type d'engagement constitue un levier important pour le maintien des effectifs du corps départemental. Les corps communaux ont également su saisir cette opportunité. Sur la typologie des personnes qui rentrent dans le dispositif nous sommes parfaitement dans la cible qui avait été fixée à savoir majoritairement des femmes et sur une tranche d'âge 30/40 ans. Le dispositif de formation semble donner satisfaction puisque 62% sont opérationnels en prompt secours et 25% sont équipiers SSUAP. Enfin, plusieurs SPV recrutés via ce dispositif nous ont déjà fait part de leur souhait d'intégrer la filière toutes missions.

Vous êtes intéressé ?

RDV sur www.sdis68.fr

Rubrique «**Devenir Sapeur-Pompier**»



DANS LE HAUT-RHIN, LES EMPLOYEURS PARTENAIRES INCONTOURNABLES DU VOLONTARIAT

Lieutenant-colonel Christophe MARCHAL

Le 7 novembre 2024, le Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin (SIS 68) a honoré, lors d'une cérémonie solennelle, les employeurs engagés aux côtés des sapeurs-pompiers. Cet événement, qui s'est tenu à l'amphithéâtre du SIS 68 à Colmar, a permis de mettre en lumière l'implication précieuse de ces entreprises et collectivités, contributeurs essentiels pour la distribution des secours dans le département. Frédéric BIERRY, Président de la Collectivité européenne d'Alsace et Jean-Marie WENDLING, Sous-Préfet d'Altkirch représentant le Préfet du Haut-Rhin et le colonel hors classe Patrice GERBER, DDSIS et Chef de Corps, ont présidé cette cérémonie organisée par le Groupement du développement du volontariat et de l'engagement citoyen (GDVEC). Eric STRAUMANN, Maire de Colmar, Pascale SCHMIDIGER, Maire de Saint-Louis et de nombreux élus et responsables économiques de la région étaient également présents.

Une reconnaissance pour le soutien opérationnel des employeurs

En 2023, les sapeurs-pompiers volontaires ont assuré 71% des interventions dans le Haut-Rhin, un chiffre impressionnant qui témoigne de leur rôle crucial dans les opérations de secours. La disponibilité

en journée est cependant un défi et l'engagement des employeurs à libérer leurs salariés pour ces missions est essentiel. Grâce aux 162 conventions en vigueur, 472 salariés sont autorisés à exercer leur mission de pompier volontaire en parallèle de leur emploi, ayant pu consacrer plus de 4 000 heures de travail à des interventions et formations en 2023

Trois nouvelles conventions pour renforcer l'engagement

Parallèlement à la remise des labels, trois nouvelles conventions ont été signées, illustrant la coopération croissante entre le SIS 68 et le secteur économique. Deux partenariats avec la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Haut-Rhin (CPME 68) et la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics ont pour objectif de sensibiliser les entreprises adhérentes au volontariat, et un nouvel accord avec GRDF s'ajoute à cette mobilisation (voir encadré).

Un label officiel pour des employeurs partenaires

Créé en 2012 sous l'impulsion de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le label « Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers » valorise l'engagement civique des entreprises

et des collectivités. Attribué pour trois ans, il témoigne de la reconnaissance des sapeurs-pompiers et des autorités envers ceux qui favorisent la disponibilité de leurs salariés pour les missions de sécurité civile.

Des témoignages inspirants et un moment de convivialité

La cérémonie, au-delà des distinctions officielles, a été marquée par les témoignages d'engagement des représentants des employeurs et des autorités. Frédéric BIERRY, Président de la Collectivité européenne d'Alsace, a souligné l'importance du volontariat et l'implication des employeurs, des piliers essentiels du système de secours du département. Le colonel hors classe Patrice GERBER, Directeur du SIS 68, a également pris la parole pour remercier chaleureusement les participants et les partenaires, en rappelant que cet engagement quotidien est une source de sécurité et de sérénité pour la population.

La remise des labels s'est achevée par un vin d'honneur, offrant à chacun un moment d'échange et de convivialité. Par ce geste de reconnaissance, le SIS 68 espère inspirer toujours plus d'entreprises à rejoindre cette démarche citoyenne, renforçant ainsi la disponibilité et l'efficacité des secours au service des Haut-Rhinois.



Question à Mme Pascale SCHMIDIGER, Maire de Saint-Louis et membre du Conseil d'administration du SIS 68 :

Le label employeur des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin vous a été décerné au cours de la cérémonie.

En quoi ce label vous semble-t-il important pour la reconnaissance de l'engagement de votre commune en faveur du volontariat ?

« Le label «Employeur partenaire des sapeurs-pompiers» revêt une importance particulière pour notre commune, qui est profondément attachée à son centre de secours, lequel a célébré ses 180 ans cette année.

Ce label constitue une reconnaissance officielle de l'engagement de notre ville dans le soutien au volontariat des sapeurs-pompiers, une mission d'intérêt général essentielle pour la sécurité de nos citoyens. En tant qu'employeur, nous avons à cœur de permettre à nos agents, engagés en tant que sapeurs-pompiers volontaires, de concilier leurs responsabilités professionnelles et leur vocation au service de la sécurité civile.

La célébration des 180 ans de notre centre de secours témoigne de l'histoire riche et du lien fort qui unit notre commune à ses sapeurs-pompiers. En obtenant ce label, nous affirmons notre volonté de perpétuer cette tradition de solidarité et de service en soutenant concrètement les valeurs d'engagement, de disponibilité et de dévouement qui animent ces hommes et ces femmes.

Enfin, à travers ce label, nous espérons également sensibiliser d'autres employeurs à l'importance de soutenir leurs collaborateurs engagés dans le volontariat, pour garantir la continuité des missions de secours et de sécurité.

Ce label n'est pas seulement une distinction : il incarne la reconnaissance et l'attachement profond de notre commune envers ses sapeurs-pompiers volontaires, ainsi qu'un engagement à honorer leur rôle vital pour la protection de notre territoire. »

GRDF : UN ENGAGEMENT NATIONAL ET LOCAL AUX CÔTÉS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Les 29 et 30 octobre 2024, GRDF a réuni plus de 150 sapeurs-pompiers volontaires à l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) à Aix-en-Provence. Cet événement a renforcé les liens entre l'entreprise et la sécurité civile, mettant en lumière l'engagement de GRDF envers ses collaborateurs volontaires. Parmi les participants figuraient trois SPV, agents haut-rhinois de GRDF, accompagnés du lieutenant-colonel Christophe MARCHAL du SIS 68, témoignant de l'implication locale dans cette initiative nationale.

En prolongement de cette manifestation, une convention départementale a été signée lors de la cérémonie de remise des labels « Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin ». La présence à cette occasion de M. Éric ROUSSEL, référent national des sapeurs-pompiers volontaires de GRDF, et de Mme Amélie LOMBARD, Directrice Territoriale Alsace, a souligné l'engagement continu de GRDF à soutenir les sapeurs-pompiers volontaires, tant au niveau national que local.

LES EMPLOYEURS LABELLISÉS POUR 2024

Secteur privé :

- AEROPORT DE COLMAR
- AMCOR SPECIALTY
- CARTONS France SAS
- ATELIER G5
- ARCHITECTURE
- AUBERGE LE PETIT HAUT
- BLASY TP SARL
- BOIS & TECHNIQUES
- C.A.C. - COOPERATIVE AGRICOLE DE CEREALES
- CAR - CENTRE D'ANALYSES ET DE RECHERCHES
- CHAZAL COLMAR SARL
- CONFEDERATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU HAUT-RHIN
- COOPERATIVE U
- COPRONET SARL
- CREDIT MUTUEL - CENTRE DE CONSEIL ET DE SERVICE
- EDF SA - HYDRO Est
- ESSITY OPERATIONS France
- FALCK France
- FEDERATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DU HAUT-RHIN
- FERMETURES VITALE SAS
- FERME DE LA COCCINELLE
- GARAGE MEYER SASU
- GARAGE WADEL SARL
- GRDF - Gaz Réseau Distribution France
- HAGER ELECTRO SAS
- André HEMMERLIN SARL
- HILD - Groupe ALTEMA
- Raymond & Martin KLEIN SARL
- LIEBHERR-France SAS
- LIEBHERR-MINING EQUIPMENT COLMAR SAS
- LOGITUD
- MUSEE NATIONAL DE L'AUTOMOBILE DE MULHOUSE
- Joël NUSSBAUM
- Maçonnerie - Rénovation
- PEINTURE ECKERT
- RATIONAL Wittenheim SAS

- RENOVATION CONFORT HABITAT SAS
- RETAPFUT SARL
- SCHMITT CONSTRUCTIONS METALLIQUES
- SIGNATURE S.A.S.
- TFL France SAS
- UGECAM ALSACE - CENTRE DE READAPTATION DE COLMAR

Secteur public :

- 5^{ème} CENTRE MEDICAL DES ARMEES DE STRASBOURG
- CENTRE HOSPITALIER DE ROUFFACH
- COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU
- COMMUNE DE BENNWILHR
- COMMUNE DE BRUNSTATT-DIDENHEIM
- COMMUNE DE HABSHEIM
- COMMUNE DE LAPOUTROIE
- COMMUNE DE METZERAL
- COMMUNE D'OLTINGUE
- COMMUNE D'ORBEY
- COMMUNE DE RICHWILLER
- COMMUNE DE WATTWILLER
- EHPAD DE DANNEMARIE
- HOPITAL DE RIBEAUVILLE
- LYCEE JOSEPH STORCK
- MINISTERE DE L'INTERIEUR, POLICE NATIONALE, COLMAR
- MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION
- REGIMENT DE MARCHE DU TCHAD (RMT)
- RESIDENCE DE LA WEISS
- SNCF - Technicentre Alsace du Groupe Public Ferroviaire
- VILLE D'ILLZACH
- VILLE DE DANNEMARIE
- VILLE DE GUEBWILLER
- VILLE DE HUNINGUE
- VILLE DE RIBEAUVILLE
- VILLE DE RIEDISHEIM
- VILLE DE RIXHEIM
- VILLE DE SAINT-LOUIS
- VILLE DE SIERENTZ



UNE FORTE DÉLÉGATION HAUT-RHINOISE AU 130^E CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS À MÂCON

Lieutenant-colonel Christophe MARCHAL

Du 25 au 28 septembre 2024, la ville de Mâcon a accueilli le 130^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France, réunissant près de 5 000 congressistes et 400 exposants, attirant environ 50 000 visiteurs. Cet événement majeur a offert une plateforme d'échanges et de réflexions sur les défis actuels et futurs de la sécurité civile.

Une délégation haut-rhinoise engagée

Sous la conduite du capitaine Fabrice ZIEGLER, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin (UDSP 68), une délégation composée de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires a activement participé aux diverses activités du congrès. De plus l'UDSP 68 a affrété un bus, permettant à de nombreux adhérents de rejoindre Mâcon et de s'impliquer pleinement dans cet événement unique.

Des thématiques au cœur des préoccupations

Le congrès a abordé plusieurs thématiques essentielles :

- 🔥 Volontariat et pérennisation du modèle : Des discussions approfondies ont eu lieu sur les moyens de renforcer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, en mettant en lumière les défis liés à l'attractivité et à la fidélisation.
- 🔥 Prévention et gestion des risques : Des conférences ont traité de la prévention des risques d'incendie, de l'harmonisation des pratiques et de la gestion des menaces NRBC (nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques).
- 🔥 Nouvelles technologies et innovation : L'intégration de l'intelligence artificielle et des solutions numériques, telles que NexSIS et le Réseau Radio du Futur (RRF), a été au centre des échanges, avec des retours d'expérience des premiers utilisateurs.
- 🔥 Santé et bien-être des sapeurs-pompiers : Les risques sanitaires, la gestion du stress post-traumatique et l'usure professionnelle ont été abordés, mettant en avant la nécessité de protéger la santé des intervenants.
- 🔥 Formation et jeunesse : Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont bénéficié d'une attention particulière, avec des sessions dédiées à la mise à jour des formations et à la création d'un Conseil national des JSP.
- 🔥 Égalité, diversité et inclusion : Des groupes de travail ont réfléchi à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, visant à créer des environnements de travail plus inclusifs et respectueux.
- 🔥 Partenariats et dimension européenne : La coopération internationale a été mise en avant, avec des discussions sur la création d'une Force européenne de protection civile et la mutualisation des équipements à l'échelle européenne.

- 🔥 Sport et solidarité : Des bilans des événements sportifs passés et des préparations pour le Téléthon 2024 ont été présentés, illustrant l'engagement solidaire des sapeurs-pompiers.
- 🔥 Histoire et mémoire : Un hommage a été rendu à l'histoire des sapeurs-pompiers, avec une rétrospective sur les véhicules anciens et des actions mémorielles en souvenir des sapeurs-pompiers tombés pendant la Grande Guerre.

Moments forts pour la délégation haut-rhinoise

La délégation du Haut-Rhin a particulièrement apprécié les échanges lors des conférences sur le volontariat, notamment les discussions sur la prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR) et la mise en place du compte d'engagement citoyen (CEC) pour les sapeurs-pompiers volontaires. Les témoignages des conjoints de sapeurs-pompiers ont également apporté un éclairage précieux sur l'impact de l'engagement sur la vie familiale.



DÉFI VÉLO BRUNO KOHLHUBER

Pour la 4^e année consécutive, une équipe de sapeurs-pompiers haut-rhinois, membres de l'association Sapeurs-Pompiers 68 Cycling Team, a participé au Défi Vélo Bruno Kohlhuber consistant à rejoindre le Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France à vélo, cette année à Mâcon en Saône-et-Loire.

C'est un parcours de 446 km qui a été réalisé avec succès du 25 au 27 septembre par 20 cyclistes, assistés de 7 accompagnateurs, avec le soutien logistique et financier du SIS 68 et de l'UDSP 68.



Discours du Premier ministre Michel BARNIER

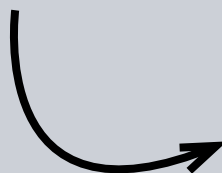
En clôture du congrès, le Premier ministre Michel BARNIER, accompagné du ministre de l'Intérieur Bruno RETAILLEAU, a prononcé un discours marquant. Il a rendu hommage aux sapeurs-pompiers, soulignant leur rôle essentiel dans la gestion des crises et annonçant des réformes pour l'avenir de la sécurité civile en France. Parmi les mesures évoquées figurent la modernisation des équipements, le soutien aux sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, ainsi que le renforcement de la coopération européenne.

Un retour enrichissant pour le Haut-Rhin

La participation au congrès a permis à la délégation haut-rhinoise de s'informer des dernières évolutions et de partager des expériences avec des collègues de toute la France. Les enseignements tirés de cet événement contribueront à renforcer les pratiques et à anticiper les défis futurs au sein du Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin.

Sans aucun doute, le 130^e Congrès national des sapeurs-pompiers a été une occasion précieuse pour la délégation du Haut-Rhin de s'enrichir de nouvelles perspectives, de renforcer les liens avec la communauté des sapeurs-pompiers et de réaffirmer son engagement au service de la sécurité civile.

Ne manquez pas de revivre l'édition précédente à travers le documentaire «En selle pour le congrès» tourné lors du Défi Vélo Toulouse 2023, réalisé par Herbert Production :



SCAN ME

LES POMPIERS À L'ÉCHELLE

Commandant Jacky WALTER

JACKY WALTER, SPV ET COLLECTIONNEUR

Une vie d'engagement et une passion intemporelle

« Depuis plus de 46 ans, je porte fièrement l'uniforme de sapeur-pompier volontaire. C'est une vocation qui m'anime profondément, mais j'ai aussi une autre passion : les jouets de pompiers en tôle et en bois.

Tout a commencé lorsque j'ai reçu mon premier camion à l'âge de 4 ans : un Berliet GAK grande échelle de la marque Dinky Toys. Aujourd'hui encore, il est là, parfaitement conservé, neuf en boîte.

Au fil des années, j'ai rassemblé plusieurs centaines de pièces qui, pour moi, sont bien plus que des objets : elles regorgent d'âmes et d'histoires. Ma collection retrace l'évolution des engins de secours, depuis les débuts des années 1900 jusqu'aux modèles des années 1990.

Pour moi, ces jouets sont une autre manière de préserver et de mettre en lumière l'activité de sapeur-pompier. Ils témoignent de l'histoire et des valeurs de cette activité qui continue de me passionner chaque jour. »



LES SAPEURS-POMPIERS, UNE SOURCE D'INSPIRATION POUR LES JOUETS

Depuis toujours, les sapeurs-pompiers occupent une place privilégiée dans l'univers des jouets. Leurs passages répétés dans la rue, leurs matériels et tenues, la vision hallucinante d'incendies réels et la lutte souvent inégale marquent durablement l'esprit des enfants.

N'oublions pas que c'est l'âge auquel on rêve en général d'être sapeur-pompier quand on sera grand...

Les débuts : le premier pompier mécanique

En 1904, **Fernand MARTIN**, célèbre créateur de jouets mécaniques, introduit sur le marché le premier « pompier à l'échelle » (référence 197bis, L'histoire des jouets – Martin par F. Marchand, aux éditions L'Automobiliste). Cet automate en tôle agrafée, équipé d'un mécanisme d'horlogerie, mesure 20 cm de haut.



Son échelle, déployée en trois tronçons, pouvait être appuyée contre un mur. Une fois le mécanisme remonté, le pompier gravissait les échelons grâce à un mouvement alternatif des deux jambes.

En 1919, **Victor BONNET** rachète la société Martin et relance la production de certains modèles à succès, dont le pompier à l'échelle, désormais équipé d'un casque et d'une échelle légèrement modifiés.



À la même époque (1900 – 1920), plusieurs fabricants allemands comme **Simon GUNTHERMANN**, **GAMMA**, ou **LEHMANN**, développent des jouets similaires mais présentés avec des agrès tels que charrette à pousser avec échelle posée ou fixe à déployer. L'automate poussait le chariot par son mouvement de jambes et pouvait dans la foulée gravir l'échelle avec une nouveauté dans le mécanisme, à savoir une fonction arrêt-marche sur le pompier en plus du système à ressort. Certains modèles, comme ceux de Gunthermann, se distinguent par des détails uniques, comme un pompier arborant une barbe et une moustache.



L'âge d'or des jouets de pompiers (années 1930-1950)



Dans les années 1930, avant la Seconde Guerre mondiale, on trouve des jouets de belle facture destinés aux rares familles qui pouvaient se permettre d'acheter des automates à leurs enfants. Le fabricant Américain **Louis MARX and Co** ouvre le bal avec son premier « climbing fireman » à

casque typiquement américain, intégralement fabriqué en métal. L'échelle, de 55 cm, est non pliable mais composée de deux parties emboîtables sur un socle métallique bleu.

Dans les années 1950, MARX diversifie son offre avec trois nouvelles versions. Le plastique fait son apparition, notamment pour les casques, et les socles métalliques sont désormais lithographiés. Les derniers modèles passent entièrement en plastique tout en conservant le mécanisme d'horlogerie à remonter.



Dans le même esprit mais sous licence américaine, le fabricant japonais **LINE MAR** propose également quelques modèles particulièrement intéressants. L'échelle est plus courte de 15 cm, le mécanisme d'horlogerie disparaît au profit d'un petit moteur avec commande filoguidée à piles, des automates tout en métal sérigraphiés avec des vêtements de différentes couleurs pour les uns, une platine à roues pour les autres.



L'originalité de **LINE MAR** est sans contexte le clin d'œil japonais au symbole américain Donald Duck de Disney. Deux versions identiques mais de couleurs différentes s'affrontent sur une échelle quasi verticale de 34 cm et les pattes palmées du canard s'accordent à grimper avec une précision et une régularité du mouvement sans appel.



Un dernier modèle des années 1960, sans échelle, utilise un fil de nylon et un anneau pour simuler un grimper de corde. Le pompier, doté de bras et de jambes articulés, bouge lorsque l'on tire sur l'anneau.

Le fabricant de jouets français **MONT-BLANC** clôture cette belle série appelée « Les Pompiers à l'échelle » avec ce jouet en plastique filoguidé, dont même l'échelle de 60 cm est en plastique. Seul le casque du pompier et la platine à roues sont en métal. Bien que ses couleurs sobres (gris et bleu) puissent paraître austères, ce jouet s'intègre parfaitement dans cette fascinante collection qui a certainement fait briller bien des yeux d'enfants et aujourd'hui de collectionneurs avertis.

Nul doute que ces jouets, retraçant l'évolution du matériel pompier, témoignent également de l'histoire des automates.

Malgré la richesse de ces collections, certaines pièces restent malheureusement introuvables, comme celle-ci...



Bonnes Fêtes

LES SAPEURS-POMPIERS
DU HAUT-RHIN
VOUS SOUHAITENT

de Joyeuses Fêtes



www.sdis68.fr

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU HAUT-RHIN

